

Adresse de la société populaire d'Aix (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire d'Aix (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 189-190;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_19746\\_t1\\_0189\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19746_t1_0189_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Dignes représentans d'un peuple libre,

Nous avons reçu votre sublime adresse au peuple français, elle a été lue sitôt la réception dans une assemblée générale, convoqué à cet effet, où elle y fut accueillie au milieu des transports et des plus vifs applaudissemens de tous nos concitoyens, et aux cris mille fois répétés de Vive la Convention, périsse les traîtres et les vils conspirateurs qui oseroient témoigner la joie dans l'espérance de voir ressusciter la royauté sur le débris du gouvernement révolutionnaire et des sociétés populaires. Périsse aussi les dominateurs qui n'agissent que pour eux, prédisant dans l'ombre sous le masque du patriotisme et de l'égalité l'exécrable complot de continuer la tyrannie et d'asservir le pays par une conduite aussi atroce que celle de Néron.

Mandataires du peuple, c'est à vous seuls que nous avons confié non seulement nos principes et nos droits ; mais encore la direction et le maintien du gouvernement révolutionnaire, car malheur à celui qui oseroit s'aroger et prétendre une puissance rivale à celle de la représentation nationale...

Législateurs, comme vous avez toujours été notre guide, c'est pourquoi nous vous renouvelons aujourd'hui le serment avec le plus vif enthousiasme de suivre et d'imiter les principes proclamés dans votre adresse du dix-huit vendémiaire, et de ne reconnoître d'autre point de ralliement que celui de la Convention nationale, et de vous faire un rempart inexpugnable de nos corps, si l'ambition et l'intrigue scélératesse des hommes sanguinaires oseroit porter atteinte à la souveraineté du peuple, dont vous êtes les seuls organes.

Législateurs, achevez votre grand et sublime travail en fondant sur des bases inébranlables le règne de la liberté et de l'égalité, d'où le peuple attend son bonheur et sa tranquillité, et n'allez pas en trébuchant à l'achèvement de cette grande carrière. Le peuple entier vous soutient, sa force et son attitude font pâlir les ennemis de la liberté, et par vos mesures prises avec sagacité, vous saurez faire au-dedans ce que vous avez fait au dehors, en terrassant les partisans de la tyrannie. La République sera sauvée et vous serez alors les libérateurs des oppressions d'un grand peuple.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Les membres composant la société populaire de la commune de Mareuil.

Fait à Mareuil le 20 brumaire 3<sup>ème</sup> année républicaine une et indivisible.

*Suivent 17 signatures.*

*i*

[*La société populaire régénérée de Dampierre à la Convention nationale, Dampierre, le 21 brumaire an III*] (12)

(12) C 328 (2), pl. 1456, p. 22.

Citoyens représentans,

Des systèmes font la fin des révolutions, tous les principes les plus salutaires deviennent précieux, lorsque par un abus de leur direction, les malveillans trouvent des prétextes pour égarer les bons révolutionnaires. Nous vous félicitons, citoyens représentans, de l'adresse que vous avez envoyée au peuple français, notre société s'élève avec force contre les hommes méchans, qui par le système ne cesse de vomir les calomnies les plus atroces, et les plans absurdes contre les anciens et les plus purs patriotes.

Notre société [*illisible*] dans la Convention de se défier de ces hommes qui crient si fort contre tous les bons républicains qu'on traite dans le moment de Robespierre, et qui cependant n'ont jamais été les coupables.

Mais une Convention si sage ne se laissera jamais tromper par ces sortes d'intrigues. C'est pourquoi, notre société vous invite de rester à votre poste pour finir les grands travaux justes que vous continuez, nous vous comptons pour le salut de la Patrie et notre point de ralliement sera toujours la Convention nationale.

Vive la République, vive la Convention nationale.

*j*

[*La société populaire de Lille à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (13)

Citoyens représentans,

Si nous avions cédé au premier mouvement de notre enthousiasme, nous aurions manifesté à l'instant même et de la manière la plus solennelle, notre adhésion à votre Adresse au Peuple français.

Les principes simples et sublimes qu'elle contient doivent conduire le Peuple au bonheur, en assurant son indépendance par un mouvement plus rapide.

Voilà ce que nous avons reconnu après l'avoir profondément médité, et la Déclaration formelle, d'en faire le symbole de l'esprit qui nous anime, doit vous convaincre de notre détermination invariable à les professer et à les défendre au dépens de notre vie.

Salut et fraternité.

*Suivent 180 signatures.*

*k*

[*Les citoyens d'Aix, réunis en société populaire, à la Convention nationale, Aix, le 8 brumaire an III*] (14)

(13) C 328 (2), pl. 1456, p. 25.

(14) C 328 (2), pl. 1456, p. 20.

Citoyens représentans,

Par un nouveau raffinement de scélérateuse que nos derniers (15) concevions à peine, des monstres affamés de tyrannie et d'ambition, furent assez osés pour vouloir redonner au peuple françois, des chaînes mille fois plus terribles que celles qu'il a brisé depuis cinq ans. L'anarchie et la confusion, la terreur et l'assassinat, voila les moyens exécrables, par lesquels devoient être consommés le plus grand de tous les forfaits.

L'anéantissement par lambeaux de l'autorité nationale seule capable d'arrêter le fils de ces machinations sinistres, l'entregorgement des patriotes les plus purs, opéré par la discorde et les défiances sans cesse suscitées parmi eux.

Telle étoit la route infernale qui devoit nous conduire au sanglant triumvirat. Ô comble du délire de la tyrannie ! Ô forfait, jusqu'à ce jour inoui ! Vouloir asservir de nouveau et plus horriblement que jamais une nation grande et généreuse, qui compte six ans ininterrompus de sacrifices toujours faits sans murmures et jamais calculés : mais les scélérats insensés, avoient donc oublié, dans l'excès de leur rage dominatrice, que vous ne cessâtes un seul instant d'être les représentans de toutes les vertus d'un peuple qui ne jura point en vain de vivre ou de mourir libre.

Ils avoient oublié sans doute que le salut de la patrie tant de fois préservée par vos efforts généreux, devoit être encore une fois votre ouvrage ; ils avoient enfin oublié que l'incorruptible Paris et les braves habitans de ses alentours, présentent sans cesse, à la représentation nationale, des milliers de bras toujours prêts à la défendre. Vous dites un seul mot, législateurs, et par l'effet d'un dévouement sans exemple, du chef lieu de la République, nos catalina modernes, rentrent dans le néant d'où ils n'auroient jamais du sortir.

Qu'il est sublime votre réveil, dans la nuit du 9 au 10 thermidor ! Le tocsin salutaire que sonna votre invincible énergie, dans cette journée mémorable, fut celui de l'heure dernière de tous ces tyrans. Le souvenir qui en sera consacré dans les annales de la Patrie, sera éternellement l'effroi de tous les conspirateurs présens et à venir, et le gage indestructible de nos droits politiques.

Le midi, méconnoissable dans les jours de la Terreur, se retrouve à peine aujourd'hui. Seulement, législateurs, il commence à se ressentir de l'heureux passage de la France, des horreurs de la mort aux douceurs inappréciables de l'égalité.

A peine sortis de l'état inconcevable d'oppression et de deuil où ils ont été plongés pendant trop longtems, les citoyens composant la société régénérée d'Aix, n'ont rien de plus empressé que de vous faire agréer, Représentans, le juste tribut de leur reconnaissance sans borne, sur la faculté que vous leur avez redonnée de respirer.

Puisque les vertus et les vices, sont venus reprendre leur place naturelle par vos efforts bienfaisants, puisque le jour de la justice et de la vérité luit enfin à tous les français, nous ne souffrirons plus, législateurs, qu'aucun individu prêche une morale plus sévère que les loix,

vienne en imposer à notre Raison inutilement. Quelques hommes de boüe, vendus aux triumvirs, ayant sans cesse à la bouche, les mots sacrés de patrie et de vertu, voudroient encore une fois, essayer d'assassiner la liberté publique ; inutilement voudroient-ils ressusciter la morale détestable de leurs infames maitres, en s'écriant sans cesse que les droits du peuple sont outragés. Nous scavons, législateurs, que la véritable cause de leurs cris séditieux, n'est rien que l'impuissance où vous les avez réduits de rattraper l'empire qui leur échappe, et la juste crainte du chatiment qui menace leur tête coupable.

Grâces immortelles soient rendues, Représentans, aux principes éternels de justice que vous avez consacrés dans votre sublime adresse au peuple françois. La société régénérée d'Aix, ne suivra jamais d'autre marche que celle que vous venez d'y tracer à tous les républicains françois. Inexorable pour l'immortalité, les yeux sans cesse ouverts sur les manœuvres de l'aristocratie, et de l'intrigue, sur les frippons publics et sur les hommes de l'échaffaud, elle vous jure qu'elle n'aura jamais d'autre boussole que la Représentation nationale, et d'autre cri de ralliement que *Vive la Convention, vive le peuple.*

Elle vous invite, représentans, à poursuivre le cours de vos immortels travaux, à redonner la vie au commerce, aux sciences, à l'instruction publique et surtout à ne pas vous dessaisir de la massue nationale que vous n'avez entièrement exterminés tous les ennemis du peuple françois.

Vive la Convention ! Vive la République !

Suivent les signatures de l'adresse à la Convention nationale, le 8 brumaire 3<sup>e</sup> année, par les citoyens d'Aix.

*Suivent 165 signatures.*

l

[*L'huissier de la société populaire de Mont-Mole au citoyen président de la Convention nationale, Mont-Mole, le 12 brumaire an III*] (16)

Citoyen Président,

Tu trouveras cy-joint une adresse de la société populaire de Montmole à la Convention nationale.

Je te prie, en son nom, de la lui communiquer. Elle est jalouse de lui faire connaître les sentimens qui l'animent et dont elle ne se départira jamais.

Dis à la Convention que nous sommes à notre poste pour surveiller les méchants, et que nous l'invitons à rester au sien, jusqu'à ce qu'elle ait consolidé notre bonheur.

Dis lui encore que nous sommes inviolablement attachés à elle, que nous ne connaissons qu'elle, et qu'elle peut nous compter au nombre de ses plus intrépides défenseurs.

Salut, union et fraternité.

*Signé, BLONDEAU.*

(15) Il manque un mot.

(16) C 328 (2), pl. 1456, p. 29.